



**Lumigny** est situé au pied d'une butte de sable haute de 157 mètres dont l'occupation humaine remonte à la préhistoire. A la conquête romaine elle était habitée par le peuple gaulois des **Meldes**. L'occupation gallo-romaine de la butte et de son prolongement à Rigny a duré jusqu'au 4<sup>e</sup> siècle après J.C.

Le site fut fortifié au Moyen âge sous le contrôle des comtes de Champagne.

Les mottes castrales dont les vestiges subsistent à **Champlet** et à la **Ville du Bois** faisaient partie du système défensif jusqu'au rattachement de la Champagne au royaume de France en 1283.

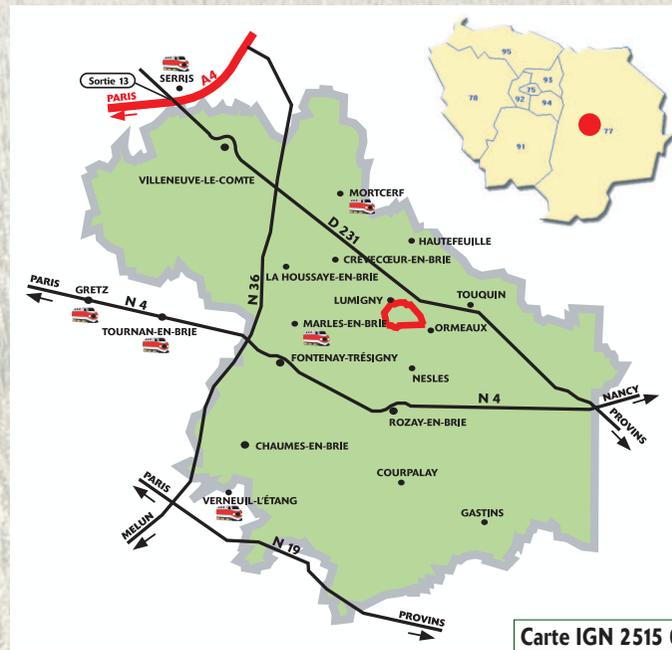
A partir des guerres de religion Lumigny a appartenu à des seigneurs protestants, les **comtes de la Suze**.

Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle les terres et le château furent acquis par

le philosophe **Claude Adrien Helvétius**, ami de Voltaire et des Encyclopédistes.

Une tour, dont les ruines subsistent au sommet de la Butte, porte le nom de «Tour Helvétius». Pendant le 19<sup>e</sup> siècle l'histoire de Lumigny allait être marquée par la **famille de Mun** qui a rénové le château, entouré la Butte d'un long mur et reconstruit en grande partie l'église paroissiale, ornée de vitraux qui représentent les blasons de la famille. À la même époque ont été édifiés la Maison Commune, le Prieuré des Sœurs et le grand calvaire à l'entrée du village, commémorant l'invasion de 1814 lors des guerres napoléoniennes. **Albert de Mun**, le célèbre orateur catholique de la III<sup>e</sup> République, est né au château de Lumigny et repose dans le carré funéraire de la famille de Mun au cimetière du village.

Au sud-est de la Butte de Lumigny s'étend le hameau de **Rigny** qui a abrité jusqu'à la Révolution une **Commanderie** de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Le **ru de la Fontaine Saint-Jean**, qui prend sa source dans le lavoir de Rigny, lui doit son nom.



### Commodités

- Gare SNCF Marles-en-Brie
- Restaurants : café de la Vignotte à Lumigny et auberge à Rigny.
- Commerce à la cueillette de Lumigny, à la ferme de la Ville du Bois et à la ferme de Grand'Maison.
- Chambres d'hôtes, gîte rural à Lumigny.

### Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire sur le descriptif papier.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner ses déchets.
- Éviter de fréquenter les circuits en périodes de chasse (se renseigner auprès des mairies ou à la Fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables ou de bottes notamment pour les circuits passant en forêt.
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage.
- Tenir les chiens en laisse.

*Si vous trouvez un obstacle sur votre chemin, merci de l'enlever si vous le pouvez ou de nous le signaler.*

*Fiche réalisée avec le concours de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres, du Syndicat d'Initiative Centre-Brie, de l'Association pour le Développement de la Brie Centrale et de la Commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux.*

*Ce circuit fait partie du réseau "Randonner au cœur de la Brie" dont toutes les fiches sont disponibles sur les sites internet : [www.cc-sourcesdeleyeres.fr](http://www.cc-sourcesdeleyeres.fr) et [si-centrebrie.fr](http://si-centrebrie.fr)*

*Ces fiches sont aussi disponibles au Syndicat d'Initiative de Rozay-en-Brie et dans les mairies.*

*Conception/Réalisation : Jean JEHL, cartographie : Paul BILLON, photos : Guy FRANÇOIS, François SCHLOSSER. Septembre 2008*



# RANDONNER AU CŒUR DE LA BRIE

## La Butte de Lumigny



**Autour d'une exception géologique et d'un haut-lieu de l'archéologie gauloise et gallo-romaine**



8 km



2 h 30



Balisage jaune



Association pour le Développement de la Brie Centrale

Départ de l'église de Lumigny.

Prendre à gauche la ruelle du cimetière.

Devant le cimetière prendre à droite la rue de Paradis jusqu'à la D143.

Suivre la route le long de la Butte de Lumigny puis prendre le premier chemin qui entre dans la forêt à droite.

➊ Après un coude à gauche prendre le chemin creux (dit rue Creuse) à droite.

Traverser la D402 et à 100 m tourner à droite pour rentrer dans le hameau de Rigny.

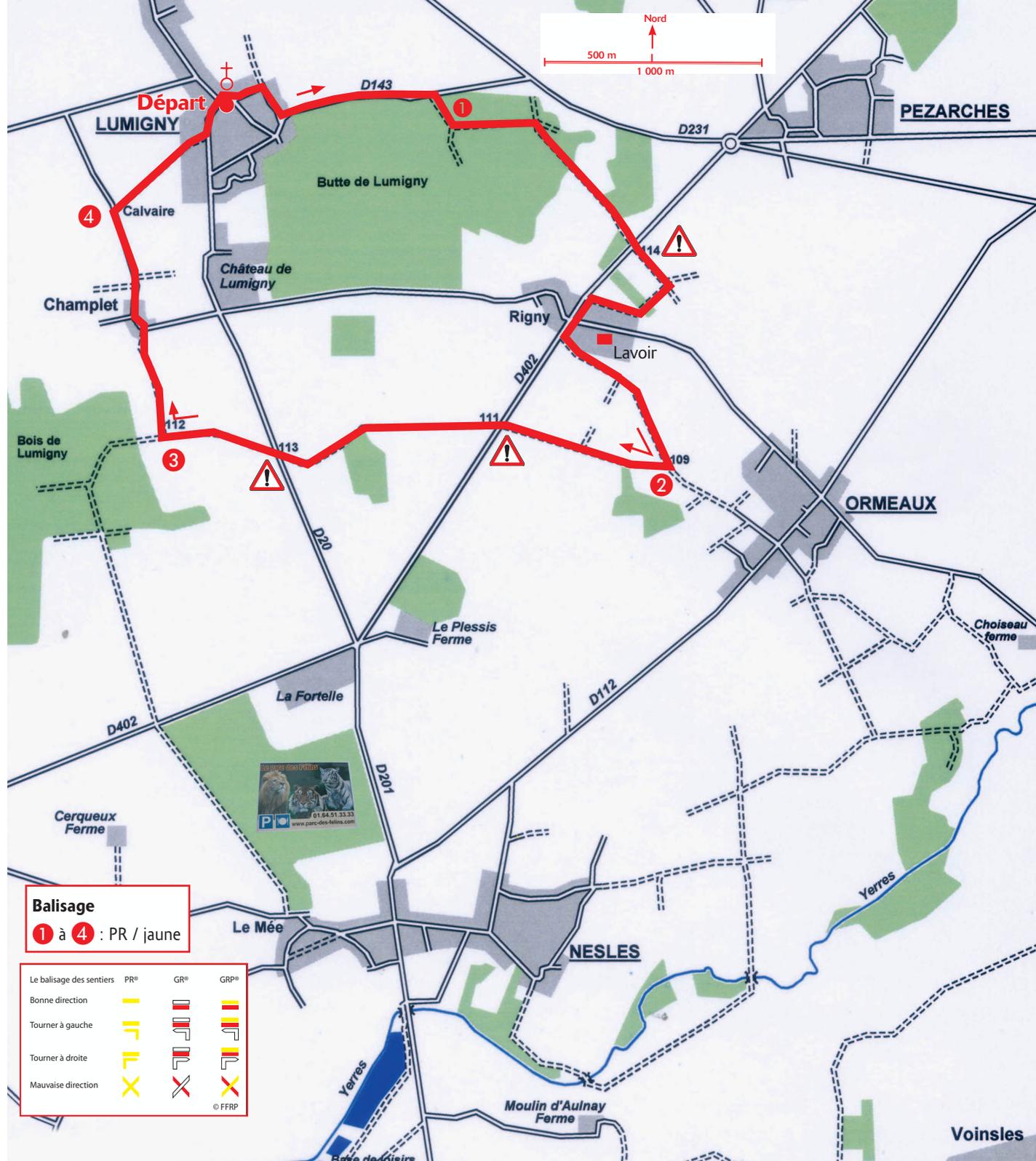
Suivre le trottoir de la D402 à gauche et après le feu prendre à gauche le chemin du Gros Merisier que l'on suit jusqu'au prochain croisement (cote 109).

➋ Prendre à droite le long du chemin du Chêne Picard qui retransverse la D402 puis franchit la D20 en direction du Bois de Lumigny.

➌ Au premier croisement on tourne à droite, on traverse le hameau de Champlet, ➍ on tourne à droite devant la Croix Saint Roch en prenant le chemin bordé de pommiers.

On revient dans le centre de Lumigny en prenant la route à gauche et en passant devant le café de la Vignotte.

⚠ Attention : traversée dangereuse.



**Balisage**  
➊ à ➍ : PR / jaune

Le balisage des sentiers	PR®	GR®	GRP®
Bonne direction	—	—	—
Tourner à gauche	—	—	—
Tourner à droite	—	—	—
Mauvaise direction	X	X	X

© FFRP